

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 185-166-1910 portant modification à l'article 62 du décret du 20 novembre 1882.

n° 185-166-1910

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 août 1910

Numéro JO
n° 166 du 01/09/1910

Date du numéro
1 septembre 1910

VISAS

- Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884
- Vu** la circulaire ministérielle du 6 août 1910 relative au mode de remboursement des cessions des Services métropolitains aux services locaux des colonies
- Vu** le décret du 24 Juillet 1910 portant modification aux dispositions de l'article 62 du décret du 20 novembre 1882 sur le régime financier des Colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Article premier, Est promulgué à la Côte Française des Somalis et Dénendances pour y être exécuté suivant sa forme et teneur l'article 62 du décret du 20 novembre 1882 sur le régime financier des colonies. Art: 2. Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré dans le Journal Officiel de la Côte des Somalis

P.

PASCAL